

Le 2 juin 2004

Le deux juin deux mil quatre, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON Maire,

Présents : M. R. BORDERON - M. F. ALLARY - M. A. FERRET - M. G. JOSEPH -
M. H. ROSSIGNOL - M. B. BOURREAU

Absentes excusées : M^{me} E. CREPINIER - M^{me} J. HOCQUET

Absents : M. B. BOUCHET - M. L. THELIPPEAU

Monsieur F. ALLARY a été élu secrétaire

ORDRE DU JOUR Enquête publique pour l'épandage de boues de la COMAGA

Monsieur Le Maire informe que l'enquête a eu lieu du 26 avril 2004 au 26 mai 2004 sans observation particulière de la part du public.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable.

ORDRE DU JOUR MODIFICATIONS DES STATUTS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE.

Monsieur Le Maire donne lecture des modifications des statuts de la fourrière.
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts qui sont annexées à la présente délibération.

P.J

ORDRE DU JOUR révision du loyer au 1 er juillet 2004

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation de + 2.96 % sur le loyer de l'ancienne école au 1 er juillet 2004.
Ce loyer sera de 298.35 € au 01.07.2004.

ORDRE DU JOUR Acquisition d'une tondeuse HONDA

Après consultations de diverses propositions, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acquérir une tondeuse HONDA GCV6DV - modèle MNH6DV, 3 vitesses, carter alu Chez DELAGE au prix maximum de 850 € TTC.

Presbytere : Le Maire informe que le permis de construire est accepté et que l'Etat a accordé une DGE au taux de 30%.
- que le Conseil General a accordé 11500 €.
- Le Syndicat de Pays a ce jour ne s'est pas prononcé. Suite sera donnée ultérieurement -

Questions diverses

- Composition du bureau pour les élections européennes du 13 juin.
- Informations au le cadastre prochainement numérisé.
- Décide d'acquies de l'enclos pour fermer les trous principaux sur le chemin de la Vue.

Fait et délibéré la jour, mois et an que dessus
ont signé les membres présents -

[Signatures]